



Extrait de délibération

Identifiant
2021-09-01

Bureau syndical 6 Septembre 2021 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt et Un le lundi six septembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 31 août 2021 Pouvoirs : 0
Nombre de délégués en exercice : 11 Absents, excusés : 1
Présents : 9 Votants : 9

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice- Présidents :	BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie, RIMBEAU Jean-Pierre	
Membres :	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, SAUZE Magalie	BIRE Ludovic

Projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine : actions de préfiguration 2021.

Dans le cadre de la convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'élaboration de la charte du PNR, il est donné la possibilité au Pays de mobiliser une enveloppe de crédits dédiée à l'accompagnement de premiers projets. Ces projets dits de préfiguration doivent correspondre aux grands enjeux du projet de PNR et permettre de matérialiser les réflexions en cours lors de la phase « élaboration de la charte ».

Au titre de la programmation 2021 il est proposé de soumettre à la région les quatre actions suivantes :

Action 1 : Agiter l'imaginaire, activer les idées et les rencontres : la création artistique au service de l'appropriation du projet de PNR par les habitants.

Cette action, en partenariat avec l'association Ah ?, répond à une attente de l'avis d'opportunité concernant le développement des partenariats et des collaborations avec le tissu associatif culturel. Il s'agit d'une action réellement ancrée dans le projet de PNR pour permettre aux habitants de s'approprier ce label lié à l'identité du territoire. Le Pays de Gâtine, accompagnera la création de deux spectacles. Le projet « Nos cabanes » sera construit lors de plusieurs résidences, avec les habitants et poursuit l'objectif de réfléchir à l'identité de notre territoire et à la façon de l'habiter ensemble. En parallèle, le projet Martine Tarot « voyante de territoire » (déjà mené dans le Marais poitevin). Après une enquête pointue sur le territoire, à la rencontre des acteurs locaux, des espaces symboliques, Martine écrit un récit poétique et populaire mettant en scène les enjeux passés, présents et futurs du territoire.

Action 1 : Ah ?				
Dépenses		Prévisionnel recettes		
Postes de dépenses	Coût	Financier	Prévisionnel	Taux
Nos Cabanes 2022	4 500,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine au titre des actions de préfiguration	6 000,00 €	80%
Martine TAROT 2022	3 000,00 €	Autofinancement du Pays de Gâtine	1 500,00 €	20%
TOTAL	7 500,00 €	TOTAL	7 500,00 €	100%

Action 2 : Soutien à l'innovation pour le festival des soirées du patrimoine de Gâtine

Tous les étés depuis 2016, en partenariat avec les communes, le CARUG organise un festival : les Soirées du Patrimoine de Gâtine. Cet événement a pour but de mettre en valeur le patrimoine architectural de la Gâtine en organisant des spectacles vivants devant des monuments des communes gâtinaises, mis en lumière pour l'occasion. C'est un moyen de découvrir ou de redécouvrir les richesses architecturales et artistique de la Gâtine et d'amener la culture au cœur du territoire. L'objectif de cette action de préfiguration est de rendre durable et viable ce festival qui répond parfaitement aux attentes du projet de PNR sur le développement des actions culturels au-delà de la ville centre de Parthenay et sur les liens à créer entre culture vivante et patrimoine historique via 3 axes : soutenir la participation des nouvelles communes de moins de 1500 habitants, favoriser le développement du vidéo-mapping, encourager les communes déjà partenaires à renforcer l'offre culturelle lors de ces soirées.

Action 2 : SPG				
Dépenses		Prévisionnel recettes		
Postes de dépenses	Coût	Financier	Prévisionnel	Taux
Soutien aux nouvelles communes organisant une soirée du Patrimoine en 2022 (3 communes/an)	6 000,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine au titre des actions de préfiguration	13 000,00 €	76%
Accompagner le développement du vidéo mapping (3 mapping/an)	6 000,00 €	Autofinancement du Pays de Gâtine	4 000,00 €	24%
Aide forfaitaire pour toutes les communes engagées (500 € / commune (hors commune primo-participante))	5 000,00 €			
TOTAL	17 000,00 €	TOTAL	17 000,00 €	100%

Action 3 : Encourager une gestion durable des massifs forestiers : La charte forestière comme outil d'inventaire, de qualification, de gestion, d'adaptation et de valorisation des forêts de Gâtine

Cette action est issue du Plan d'actions de la Trame Verte et Bleue. Une Charte Forestière de Territoire (CFT) permet l'insertion des enjeux de la filière forêt-bois locale dans la politique d'aménagement des territoires. A partir d'un état des lieux des forêts et de la filière aval, ainsi que de la prise en compte des attentes et besoins des différents acteurs du territoire (propriétaires forestiers, élus, professionnels de la filière, consommateurs de bois, utilisateurs des forêts, naturalistes...), un plan d'actions est mis en place. Il a pour ambition de répondre aux attentes des différents acteurs, en proposant des outils permettant de coordonner les actions et les politiques sur la forêt et la filière bois et concourir ainsi au développement durable de ce territoire. La CFT est un véritable outil pour dynamiser l'amont comme l'aval de la filière.

Action 3 : Forêts				
Dépenses		Prévisionnel recettes		
Postes de dépenses	Coût	Financier	Prévisionnel	Taux
Poste salarié au Pays de Gâtine 24 mois : réalisation du diagnostic et animation de la démarche jusqu'au plan d'actions	65 000 €	Région Nouvelle-Aquitaine au titre des actions de préfiguration	51 500,00 €	64%
Encadrement CRPF et analyse de données	10 000 €	Fonds européens : LEADER	25 000,00 €	31%
Frais généraux et communication	5 000 €	Autofinancement du Pays de Gâtine	3 500,00 €	4%
TOTAL	80 000,00 €	TOTAL	80 000,00 €	100%

Action 4 : Construire et diffuser guide pratique d'entretien des haies du domaine public (routes et chemins) pour un maillage de qualité

Cette action est issue du Plan d'actions de la Trame Verte et Bleue. Les contextes d'entretien et de pratique de gestion des haies varient d'une commune à l'autre et d'un territoire à un autre. L'objectif est de pouvoir accompagner les communes de Gâtine dans l'amélioration de leurs pratiques par la diffusion d'un cahier des charges opérationnel, adapté à la Gâtine, et par la formation des opérateurs qu'ils soient internes ou prestataires.

Enfin, cette action doit se prolonger par un questionnement évident sur le matériel à disposition des communes pour réaliser cet entretien. Les communes de Gâtine ont à leur charge ces travaux sur leurs voies, qui demandent compétences, temps et coûts. Des investissements en machines adaptées peuvent être nécessaires et la mutualisation du matériel envisagé. Opérateurs de l'action : Le collectif bocage 79 (constitués des associations Bocage Pays Branché, CPIE de Gâtine poitevine, DSNE, GODS, Prom'haies), la Fédération de chasse des Deux-Sèvres et la Fédération des CUMA des Deux-Sèvres.

Action 4 : Entretien haies				
Dépenses		Prévisionnel recettes		
Postes de dépenses	Coût	Financier	Prévisionnel	Taux
Etat des lieux de l'entretien des haies bordant le domaine public et de leur gestion	10 000,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine au titre des actions de préfiguration	29 360,00 €	79%
Rédaction du guide pratique d'entretien Concertation Mise en page	10 000,00 €	Département des Deux-Sèvres	5 000,00 €	13%
Diffusion et communication auprès des 84 communes Réunions territoriales 6 : appropriation cahier d'entretien	6 000,00 €	Autofinancement du Pays de Gâtine	2 900,00 €	8%
8 formations agents techniques et/ou prestataires (1 journée) Démonstration matériel	7 260,00 €			
Evaluation et suivi	4 000,00 €			
TOTAL	37 260,00 €	TOTAL	37 260,00 €	100%

Le bureau syndical décide d'autoriser le Président à solliciter le Conseil régional pour soutenir ces quatre actions dans le cadre des crédits dédiés aux actions de préfiguration et de signer tous les documents se rapportant à ces dossiers.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD